

Cour de France.fr / Art et culture / Mécénat, collections et gestion / Etudes modernes / Les notaires et secrétaires du roi et la commande artistique officielle : service du roi, des grands et de la ville

**Sylvie Le Clech-Charton**

## **Les notaires et secrétaires du roi et la commande artistique officielle : service du roi, des grands et de la ville**

Article. Source : Bibliothèque de l'École des chartes

**Sylvie Le Clech-Charton, "Les notaires et secrétaires du roi et la commande artistique officielle : service du roi, des grands et de la ville", dans Bibliothèque de l'École des chartes, année 1988, vol. 146, n° 146-2, pp. 307-335.**

### **Extrait de l'article**

La commande d'œuvres d'art au XVI<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement lorsqu'elle touche les réalisations royales, celles des grands personnages officiels et celles des villes, constitue un terrain privilégié d'étude du rôle culturel d'un corps d'officiers royaux en pleine ascension sociale, les notaires et secrétaires du roi.

Titulaires d'un office de chancellerie, ils participent très souvent aux voyages d'une cour itinérante et fantasque. Certains sont attachés au service de la chancellerie du palais, à Paris, d'autres sont plus particulièrement provinciaux, assumant auprès de cours régionales telles que Tours, Bourges ou Lyon, mais aussi Bordeaux ou Montpellier, des fonctions de grenier ou de trésorier. Il n'en reste pas moins vrai que tous font partie du même corps, du même collège, celui des notaires et secrétaires du roi. Rédacteurs d'actes royaux, hommes de plume, on peut supposer chez eux une fréquentation assidue des belles-lettres et un goût pour les recherches des humanistes ; mais il n'est pas de mon propos d'examiner ce domaine ici. Ambitieux, proches de la personne du souverain ou de ses intimes, il arrive à ces hommes de cumuler, avec leur charge de scribe royal, un office de trésorier général ou de receveur des parties casuelles ; ils deviennent de ce fait les premiers banquiers de la royauté, gestionnaires plus ou moins scrupuleux, dont les ruines et banqueroutes font parfois scandale. Pour un Semblançay, combien de secrétaires poursuivis, tels Jean Morelet du Museau, Jean Laguette, Jean Duval, morts ruinés et dont les biens furent confisqués par le roi, ou l'infortuné Gaillard Spifame qui se précipita du haut de la tour où il était emprisonné.

Dans leurs rangs se recrutent certains des plus fastueux constructeurs de châteaux et collectionneurs de tableaux et de mobilier précieux : Thomas Bohier et son compatriote Gilles Berthelot, propriétaires des châteaux de Chenonceau et d'Azay-le-Rideau, Jean Breton, mécène de Villandry et de Villesavin. Ces hommes ont eu les moyens financiers de laisser derrière eux une image qui leur a survécu, une œuvre ; il reste à savoir si ces moyens financiers ont été les seuls moteurs de la réalisation de programmes artistiques, individuels ou familiaux, et, en matière de commande « officielle », quelle fut l'influence réelle de ce groupe d'hommes aisés.

[Lire la suite \(Persée\)](#)